

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Louis-Séverin HALLER

Musique et liturgie

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1942, tome 41, p. 376-379

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

# Musique et liturgie

Nous avons célébré la fête de sainte Cécile le 22 novembre. Saisissons cette occasion pour entretenir les lecteurs des « Echos » de l'intérêt que l'Eglise a toujours manifesté pour la musique et du rôle qu'elle lui réserve dans le culte catholique.

Aux tout premiers siècles de notre ère, les chrétiens empruntèrent aux mélodies des Juifs dont « la Synagogue était tout harmonieuse » et dont « le Temple davidique retentissait de l'aube au couchant », le chant des psaumes. Jésus lui-même n'avait-il pas chanté l'hymne pascal en la nuit du Jeudi-Saint ? Et comme il ne venait pas abolir, mais parfaire, « c'est lui, ainsi que s'exprime le R. P. Sertillanges dans *Prière et musique*, qui entonna notre musique religieuse ; c'est lui qui en est demeuré le chorège, en même temps que le modèle et l'objet ».

Aux Papes revient ensuite le glorieux mérite d'avoir, au cours des siècles, ordonné, codifié et surveillé avec une attention sans cesse plus éclairée la musique d'église. Deux noms dominant : saint Grégoire le Grand et Pie X. Au premier nous devons la grande organisation du chant d'église, de cette admirable langue liturgique qu'est le plain-chant. Par sa simplicité, il se met à la portée de tous et s'adapte merveilleusement à la prière. Il apparaît, comme dit Pie X, « au degré souverain » de la musique religieuse. Un écrivain et dramaturge moderne, Henri Ghéon, dans ses *Promenades avec Mozart*, affirme excellemment qu'il « réussit à créer un état commun de prière et ne nous distrait pas à son profit du principal, la louange intérieure. » Il ajoute : « On ne peut guère l'entendre sans prier, car il porte en lui la prière. » Ne nous étonnons pas dès lors que les écoles monastiques en aient fait le grand ouvrier de l'« opus Dei » et qu'elles l'aient porté à une haute perfection. Les chœurs des abbayes retentissent de cette louange chantée, de cette louange perpétuelle, « laus perennis », qui, jour et nuit, du commencement de l'année à sa fin, magnifie la souveraine majesté

de Dieu et appelle sur le monde les douces miséricordes du Seigneur tout-puissant.

Mais le plain-chant, « chant propre de l'Eglise romaine, le seul chant dont elle a hérité des anciens Pères, celui que dans le cours des siècles elle a gardé avec un soin jaloux dans ses livres liturgiques, qu'elle présente directement comme sien aux fidèles et qu'elle prescrit exclusivement dans certaines parties de la liturgie », ne limite pas à ce point le répertoire de nos églises qu'on en doive exclure toute autre musique. Si le Pape Pie X en a fait l'éloge que je viens de citer dans son célèbre « Motu proprio » sur la musique sacrée (22 novembre 1903), il a recommandé, comme étant au-dessous du chant grégorien, mais à un degré excellent encore, la musique polyphonique dite palestrinienne, car, au XVI<sup>e</sup> siècle, elle atteint l'apogée de sa perfection grâce à l'œuvre de Pierluigi da Palestrina. Parce qu'elle « se rapproche beaucoup du chant grégorien, modèle parfait de toute musique sacrée », dit le Souverain Pontife, « elle mérite de lui être associée dans les fonctions les plus solennelles de l'Eglise ». Grâce à elle, en effet, combien émouvantes et belles sont nos fêtes chrétiennes qui exaltent les plus purs sentiments de nos âmes et portent nos cœurs à prier Dieu, à se conformer à sa sainte volonté, à s'unir plus intimement à Lui.

Pour ce qui est de la musique moderne, les Papes, protecteurs fervents et avisés de tout progrès véritable des arts, l'accueillent également à l'église dans la mesure où ses compositions revêtent « la valeur, le sérieux, la gravité » qui les rendent « dignes des fonctions liturgiques ». Notre époque n'en manque pas et c'est tout à l'honneur de nos musiciens qui ont si bien compris l'esprit de l'Eglise et travaillent avec ferveur à son rayonnement par le moyen d'une liturgie que la musique alimente de ses saines mélodies.

Pourquoi donc l'Eglise s'intéresse-t-elle si particulièrement à la musique ? Parce que la religion et la musique se rencontrent dans un même idéal. Intelligemment humaniste, l'Eglise se sert de tout ce qui peut l'aider à conduire les âmes à Dieu. Elle utilise pour cela toutes les puissances de l'homme ; les créatures ne doivent-elles pas être, selon saint Ignace, des échelons qui facilitent l'ascension vers Dieu ? L'une d'elles viendrait-elle à

constituer un écran entre Dieu et l'âme, il faudrait la proscrire ou du moins en corriger l'usage. Or la musique, en affinant notre sensibilité perfectionne notre amour, en développant le goût du beau nous rapproche de l'infinie beauté, en établissant des liens de fraternité entre les hommes les porte à la pratique d'une plus grande charité. Se priver de son appui serait une erreur psychologique dont la liturgie et la vie elle-même souffriraient.

Si la musique profane elle-même, dans la mesure où elle ne flatte pas les plus grossiers instincts, réussit à élever l'homme au-dessus des vulgarités de la vie matérielle, l'éclaire, l'entraîne, fortifie son cœur et le purifie, qu'en sera-t-il de la musique sacrée qui, « revêtant de mélodies appropriées le texte liturgique, lui confère une efficacité plus grande. » Les fidèles, par suite, sont « excités plus facilement à la dévotion, dit Pie X, et mieux disposés à recueillir les fruits de grâces que procure la célébration des saints Mystères ». A l'ouïe des hymnes ambrosiennes, saint Augustin, récemment converti, ne pouvait retenir ses larmes. Il l'avoue dans ses « Confessions » (IX, 6) : « A ces hymnes, à ces cantiques célestes, quel torrent de pleurs faisaient jaillir de mon âme violemment remuée les suaves accents de votre Eglise ! Ils coulaient dans mon oreille et versaient votre vérité dans mon cœur ; ils soulevaient en moi les plus vifs élans d'amour ; et mes larmes roulaient, larmes salutaires. »

Il suffit du reste de s'observer soi-même pour dire l'émotion qui nous gagne lorsque nous entendons le chant d'une messe des morts, d'un « Te Deum », les jubilations d'un alleluia pascal, ou que, au milieu de la foule, nous clamons notre foi en chantant le Credo. Et quelle n'est pas notre ferveur lorsque intérieurement nous pensons que sur tous les points du globe, en même temps que nous et comme nous, des milliers et des milliers d'autres fidèles, acclament dans la même langue et avec les mêmes accents, le dimanche surtout, la grandeur et la bonté de Dieu.

Il nous importe dès lors d'exprimer à Dieu notre reconnaissance de nous avoir donné la musique et le chant religieux. A la manière de saint François d'Assise, nous pouvons nous écrier : « Je vous rends grâces, Seigneur, pour le chant des oiseaux, pour notre sœur la musique et

tout ce que vous lui avez confié pour nous de beauté, de joie et de réconfort. » Que nous soyons exécutants ou auditeurs, nous avons à nous unir à la grande voix de l'Eglise qui prie sans cesse, et à nous efforcer de le faire avec sagesse : *psallite sapienter*. Des membres de nos chorales ou de nos scholae, dont la formation et le développement ont été encore si instamment recommandés par Pie XI, cela exige, il est vrai, labeur, abnégation, persévérance. Qu'ils s'y livrent avec la conviction de remplir une sorte de sacerdoce extrêmement méritoire et apostolique. Comme sainte Cécile que l'hymne de sa fête nous présente avec « le cœur embrasé, épanchant en de célestes mélodies des chants qui sont pour Dieu seul », qu'ils fassent monter vers Dieu une âme harmonieuse, enflammée d'amour et chargée de prière. Ils suivront ainsi le conseil de saint Paul aux Colossiens (III, 16) : « Sous l'inspiration de la grâce, que vos cœurs s'épanchent vers Dieu en chants, par des psaumes, par des hymnes, par des cantiques spirituels. »

Louis H ALLER